

Concours « Oudenaarde yearling » le 03 août 2021

Pour son concours de clôture en yearling, le groupement 49 a décidé d'ouvrir la participation aux amateurs des groupements 44 et 85 au prix de un euro par pigeon.

Enlogement :

Dimanche 1^{er} août. Uniquement les pigeons de 2020. 18 pigeons par panier. Les amateurs du 44 et du 85 apporteront leurs pigeons dans une société du Maine et Loire. Les pigeons seront ensuite transférés dans les paniers du 49.

Les joueurs du 44 et du 85 prendront contact avec la société du 49 quelques jours avant l'enlogement afin d'établir les quantités de pigeons.

Transport : Camion de l'UCML

Lâcher : le mardi 03 août à partir de 6h

Signalement : du 1^{er} pigeon sur le site de l'UCML le plus tôt possible.

Classement : Un classement général au premier arrivé, 1 prix par 4 + un doublage pour chaque groupement

Récompenses :

Le premier amateur :

- Un diplôme.
- 6 bouteilles de mousseux.
- 1 sac de grain offert par Mickaël Esnault.
- 1 sac de grain offert par Jean-Luc Barbas.

Le deuxième amateur :

- Un diplôme.
- 4 bouteilles de mousseux.
- 1 sac de grain offert par Mickaël Esnault.
- 1 sac de grain offert par Jean-Luc Barbas.

Le troisième amateur :

- Un diplôme.
- 2 bouteilles de mousseux.
- 1 sac de grain offert par Mickaël Esnault.
- 1 sac de grain offert par Jean-Luc Barbas.

Le premier amateur aux trois premiers tombés (somme des places) :

- 2 sacs de grain offerts par Jean-Marie Blouin. En cas d'égalité de somme des places, départage sur le premier tombé.